

CGT Trésor Ille et Vilaine

Trésorerie Générale Avenue Janvier 35021 Rennes cédex tel: 02 99 79 80 74 cgt.035@cp.finances.gouv.fr www.tresor.cgt.fr/35/

"HARMONISATION" DES PRIMES ENTRE LE TRÉSOR ET LES IMPOTS

Filière Gestion Publique: BARÈME AU 1ER JANVIER 2009

Vous trouverez ci dessous les barèmes applicables à partir de Janvier 2009. Rappelons que l'harmonisation sera étalée sur 3 ans sauf pour les agents rejoignant la filière fiscale, dont l'harmonisation sera immédiate mais dont nous n'avons pas connaissance du barème.

Les montants indiqués le sont pour l'année, il convient donc de les diviser par 12 et de tenir compte des temps partiels.

Sont exclus au Trésor : les comptables, les huissiers, les agents commissionnés, les personnels de la redevance, les agents des centres d'encaissement.

Nous n'avons pas eu connaissance des barèmes applicables aux informaticiens... vont ils en être exclus ? Les agents d'atelier de façonnage bénéficiant de 173,10 €. La situation des ERD et des agents mis à disposition est renvoyée à des groupes de travail.

INSPECTEUR	CONTRÔLEUR	CONTRÔLEUR DE 1ERE	CONTRÔLEUR DE 2EME
. 12ème échelon 485,72 €	PRINCIPAL DU TRÉSOR	CLASSE	CLASSE
. 11ème échelon 485,72 €			. 13ème échelon 429,69 €
. 10ème échelon 209,74 €			. 12ème échelon 429,69 €
. 9ème échelon 272,91 €			. 11ème échelon 429,69 €
. 8ème échelon 272,91 €	Pour tous les échelons :	Pour tous les échelons :	. 10ème échelon 429,69 €
. 7ème échelon 328,61 €	107.55.0	105.10.0	. 9ème échelon 429,69 €
. 6ème échelon 328,61 €	427,66 €	405,10 €	. 8ème échelon 429,69 €
. 5ème échelon 362,52 €			. 7ème échelon 391,10 €
. 4ème échelon 362,52 €			. 6ème échelon 391,10 €
. 3ème échelon 373,29 €			. 5ème échelon 391,10 €
. 2ème échelon 373,29 €			. 4ème échelon 391,10 €
. 1er échelon 373,29 €			. 3ème échelon 391,10 €
			. 2ème échelon 391,10 €
			. 1er échelon 391,10 €
A A P DE 1ERE CLASSE	A A P 2EME CLASSE	A A DE 1ERE CLASSE	A A DE 2EME CLASSE
A T PRINCIPAL 1ERE	A T PRINCIPAL DE 2EME	A T DE 1ERE CLASSE -	A T DE 2EME CLASSE -
Classe - Échelle 6.	CLASSE - Échelle 5	Échelle 4	Échelle 3
Pour tous échelons : 202,87 €	Pour tous échelons : 202,87 €	Pour tous échelons : 200,90 €	Pour tous échelons : 199,92 €

La CGT dénonce cette harmonisation au moindre coût et demande à minima de revenir aux propos initiaux du Ministre, d'une harmonisation par le haut .

La CGT, en Février, a été la seule organisation syndicale à ne pas valider les décisions du Ministre! Ses analyses de l'époque sont confirmées. Cette harmonisation est une vaste tromperie qui exclut nombre d'agents et ne répond nullement à la nécessaire reconnaissance des qualifications des agents.

Le régime indemnitaire actuel résulte de luttes sociales qui ont pris en compte des situations particulières. En procédant ainsi, la DGFIP tente de les remettre en cause. Alors, seule, la mobilisation des personnels peut imposer d'autres choix!

Le 29 janvier soyons tous dans l'action, tous en grève et tous aux manifestations.

La CGT proposera aux agents « oubliés » de se mobiliser comme ont déjà commencé à le faire les agents des centres d'encaissement par le biais d'une pétition remise au TPG d'Ille-et-Vilaine lors du dernier CTPL et à la direction générale par les syndicat nationaux du trésor et des impôts CGT avec les pétitions de Lille et Créteil.